

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2021

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 14

Date de Convocation : 19 mai 2021

Absents excusés : F. Marendaz procuration à P. Drogrey

Secrétaire de séance : A. Labbez

Ordre du jour :

Avant le conseil municipal Madame Bordreuil (du pain sur les Planches) nous présente son projet de fournil. Elle nous explique qu'elle est la seule porteuse du projet et qu'elle est en relation avec la communauté de communes pour acheter un terrain sur le site de la cartonnerie. Suite aux interrogations du conseil, elle nous dit qu'elle n'aura pas de point de vente sur le site et ne fera pas concurrence à notre dépôt pain. Ne produisant que 100 kg de pain pétri à la main 2 fois par semaine, elle commercialise son pain sur commande. Le conseil désire que sa construction du fournil trouve une bonne intégration visuelle.

Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la délibération pour les travaux sur les rues du 11 novembre et de chamboz ; les devis avaient été déjà examinés lors du précédent conseil, vu l'augmentation des matières premières il est urgent de prendre acte des devis pour la réalisation des travaux. Le conseil municipal accepte l'ajout.

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 14 avril 2021 qui est approuvé à l'unanimité, avec l'observation de Claude Brocard qui demande que soit défini de manière plus précise le rôle du régisseur sur les marchés gourmands de l'été. Une commission marchés d'été aura lieu prochainement.

- Délibération AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour l'élaboration du rapport de la qualité de l'eau par le SIDEC

Ce rapport étant obligatoire chaque année. Il contribue aux attributions des subventions qui peuvent nous être accordées. Le conseil municipal autorise le SIDEC à continuer l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 418 € HT/an. Ce RPQS contient les différentes informations : consommation d'eau, état des réseaux, perte d'eau ...etc. Le conseil accepte à l'unanimité.

- Devis tronçonneuse et élagueuse

La commission travaux s'étant réunie, elle a examiné plusieurs devis et a retenu les suivants :

- achat de la tronçonneuse chez Espace Emeraude pour un montant de 599 € TTC
- Achat d'élagueuse chez Aviet Motoculture pour un montant de 329 € TTC.

- Devis cour du bas des logements communaux

Le Maire présente deux devis pour la réfection en bicouche de la cour, le conseil décide de retenir celui de Baticoop (Romain Marchi) pour un montant de 2160€ TTC.

- Vente d'un terrain communal rue de la Bernarde

Le conseil municipal décide de vendre à la SCI appartement B / Mmes Amoros, Godefroy et Mr Moers, la parcelle cadastrée AN 161 pour la somme de 100 €. Les frais seront à la charge des acquéreurs.

- Travaux rue Chamboz et 11 novembre

Le conseil municipal décide de retenir

- Rue Chamboz : l'entreprise Bonnefoy pour un montant de 16 835 € HT pour les travaux de voirie et l'entreprise Saillard pour le renouvellement de la canalisation d'eau pour un montant de 28 223.70 € HT,

- rue du 11 novembre : l'entreprise Bonnefoy pour un montant de 19156€ HT pour les travaux de voirie et enfouissement télécom.

- Organisation des élections départementales et régionales du 20 et 27 juin.

Deux bureaux de vote seront organisés à la salle des fêtes. Pour les électeurs veuillez-vous munir de votre stylo. Le nombre de 3 personnes étant limité, un temps d'attente sera peut être nécessaire à l'entrée

8 h.00 – 11h.20	Pascal Drogrey Frédéric Marendaz Noël Lacroix	Claude Saillard Jocelyne Saillard le 20/06 Dominique Dietrich le 27/06
11h.20 – 14h.40	Colette Aubry Danny Vié Sylviane Mignot	Charles Pouillard Stéphane Cattiaux
14h.40- 18h.00	Gilles Creuzot Claude Boussardon Claude Brocard	Alain Labbez Denise Callier le 20/06 Didier Camelin le 27/06

- Feux d'artifice

Le Conseil municipal accepte le devis d'Arti Show d'un montant de 1531.60 € pour les feux d'artifice. Ils auront lieu le mardi 20 juillet 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Questions diverses

- Dominique Dietrich annonce sa démission à compter du 31 mai 2021 suite à son déménagement, elle sera présente au 2è tour pour les élections comme assesseur.
- Certaines consommations semblent très faibles, le conseil s'interroge. Faut-il plomber les compteurs d'eau encore à l'intérieur des maisons ?
- Le problème de l'éclairage public rue Basse depuis la rue des Iles jusqu'à la SAPACEN, Enedis est prévenu ; le problème devrait être résolu rapidement.
- La municipalité offre la carte jeune aux Moinoullis âgés de 8 à 25 ans. Un chaque de caution de 5 € est demandé. Inscription en mairie jusqu'au 30 juin.

Fin de séance.